



# Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Saskatchewan

*Prévisions agricoles jusqu'en 2029*



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces défis sur la province de la Saskatchewan entre aujourd'hui et 2029.



## Aperçu à l'échelle provinciale

L'industrie agricole de la Saskatchewan contribue de manière importante à la production de céréales et d'oléagineux\*. Elle a été confrontée à une rareté de main-d'œuvre coûteuse en 2018, qui devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

En 2017, la Saskatchewan était un important employeur agricole avec 37 500 personnes travaillant dans ce secteur, ce qui équivaut à 11 % de la main-d'œuvre agricole nationale. Ce secteur est particulièrement important pour la Saskatchewan, car l'agriculture soutient directement 7 % de tous les emplois de la province, soit la proportion la plus élevée au pays. L'industrie des céréales et des oléagineux est de loin la plus importante de la province et représente 45 % de l'emploi total du secteur. De plus, l'industrie des céréales et des oléagineux de la province est de loin la plus importante au pays puisqu'elle représente 44 % de l'emploi national. Le deuxième employeur agricole d'importance de la province est l'industrie bovine, qui emploie près d'un travailleur agricole sur quatre (24 %) de la province.

L'industrie agricole de la Saskatchewan a un accès limité aux travailleurs étrangers et elle présente la plus faible dépendance à l'égard de cette main-d'œuvre : seulement 1,6 % des travailleurs agricoles de la province sont des travailleurs étrangers, comparativement à 17 % à l'échelle du Canada pour cette industrie.

En 2017, il est resté 1 600 emplois non pourvus en Saskatchewan, cela équivaut à environ 4 % du total des besoins en main-d'œuvre. Cette pénurie de main-d'œuvre a coûté au secteur 574 millions de dollars, soit 4,1 % des ventes, et elle a également une incidence sur la capacité de la province de prendre de l'expansion et de croître dans l'avenir.

D'ici 2029, les problèmes de main-d'œuvre de la Saskatchewan devraient s'intensifier. Le secteur agricole de la province devrait connaître une croissance modeste au cours de la prochaine décennie, ce qui exercera des pressions à la hausse sur les besoins en main-d'œuvre.

\*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et de vigne.

## Coup d'œil sur l'industrie agricole de la Saskatchewan

### En 2017 :

- Emploie 37 517 personnes
- 2 % de main-d'œuvre étrangère
- 1 600 emplois non pourvus
- 574 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

### En 2029 :

- 41 400 travailleurs nécessaires
- 41 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 12 300 emplois potentiellement non pourvus

Mais on s'attend à ce que le bassin de main-d'œuvre disponible diminue, en grande partie en raison du vieillissement de la main-d'œuvre, qui entraînera un nombre croissant de départs à la retraite. La moyenne d'âge de la main-d'œuvre agricole de la Saskatchewan est la plus élevée au Canada : en 2016, 65 % des travailleurs avaient 45 ans ou plus. Au cours de la prochaine décennie, une vague de départs à la retraite devrait réduire l'offre de main-d'œuvre agricole d'environ 41 % et accentuer grandement la pénurie de main-d'œuvre. À moins que la Saskatchewan ne puisse trouver d'autres sources de travailleurs canadiens ou étrangers, le potentiel de croissance de l'un de ses secteurs clés et sa contribution essentielle à l'industrie des céréales et des oléagineux du Canada seront menacés.



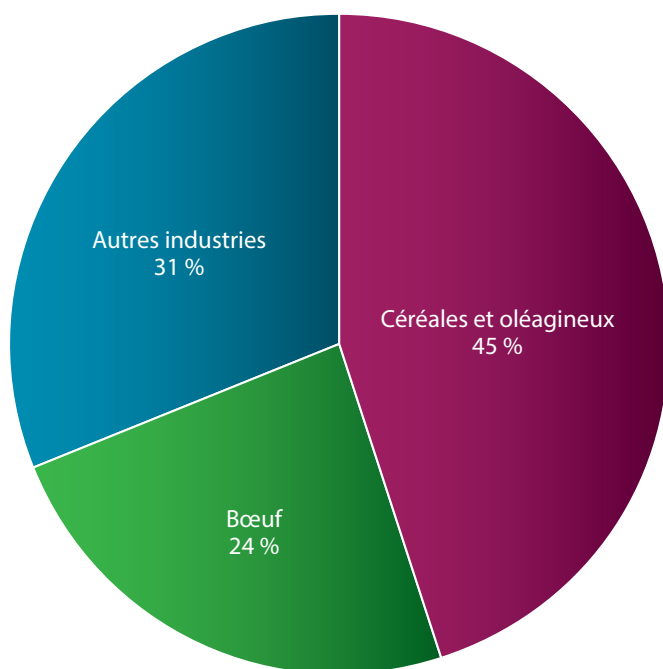
## Principales industries agricoles

Le secteur agricole de la Saskatchewan est dominé par l'industrie des céréales et des oléagineux.

En 2017, 45 % de la main-d'œuvre agricole de la province travaillait dans l'industrie des céréales et des oléagineux, et l'industrie bovine comptait pour 24 % de la main-d'œuvre du secteur.

La Saskatchewan détient une part considérable de l'emploi agricole du Canada dans ces deux industries. En 2017, la province employait 44 % des travailleurs de l'industrie des céréales et des oléagineux du Canada, devant le Manitoba (21 %) et l'Alberta (20 %). Elle employait aussi 20 % des travailleurs de l'industrie bovine du pays, seule l'Alberta (34 %) affichant une proportion plus élevée.

### Profil de l'emploi agricole en Saskatchewan



## Tendances de la production

Les perspectives de production positives pour les deux principales industries agricoles de la Saskatchewan contribueront à faire grimper la demande de main-d'œuvre dans la province.

Entre 2007 et 2017, le nombre d'exploitations agricoles en Saskatchewan a diminué de 20 %, car de nombreuses petites exploitations ont fusionné en entités plus grandes et moins nombreuses. Puisque le regroupement tend à réduire le nombre de travailleurs requis, la demande de main-d'œuvre dans la province a diminué en raison de la restructuration de l'industrie. Simultanément, les exploitations agricoles sont devenues plus efficaces, ce qui a entraîné des taux de croissance de la productivité plus élevés, ce qui a encore réduit le besoin de main-d'œuvre. C'est pourquoi la demande de main-d'œuvre y a chuté plus rapidement que dans la plupart des autres provinces, diminuant en moyenne de 1,5 % par an comparativement à une croissance globale de 0,7 % par an au Canada.

Pour les dix prochaines années, cependant, les perspectives de production sont positives pour les deux principaux employeurs du secteur agricole de la Saskatchewan, l'industrie des céréales et des oléagineux et l'industrie bovine. La production de l'industrie des céréales et des oléagineux devrait s'accroître en moyenne de 2,5 % par an jusqu'en 2029, et la production de l'industrie bovine augmentera de 2,1 % par an au cours de la même période. Bien que la productivité du travail, ou la production moyenne que chaque travailleur peut produire dans ces industries devrait également augmenter, elle ne permettra pas d'alléger complètement le besoin de travailleurs supplémentaires pour réaliser son potentiel.



## Prévisions du marché du travail

La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre plus faible de travailleurs canadiens accroîtront la pénurie de main-d'œuvre de la Saskatchewan, et l'industrie des céréales et des oléagineux sera la plus durement touchée.

La demande de travailleurs agricoles en Saskatchewan devrait augmenter légèrement de 0,5 % par an pendant les dix prochaines années, passant de 39 100 travailleurs en 2017 à 41 400 travailleurs d'ici 2029. La demande de main-d'œuvre augmentera, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, puisque 8 600 résidents canadiens de moins seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole de la Saskatchewan d'ici 2029. Ainsi, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne augmentera considérablement, passant de 1 400 à 12 300, et le pourcentage d'emplois qui risquent de ne pas être pourvus passera de 4 % à 30 % du total de la main-d'œuvre totale requise pour soutenir l'industrie. Autrement dit, d'ici dix ans, près d'un emploi agricole sur trois dans cette province risquera de ne

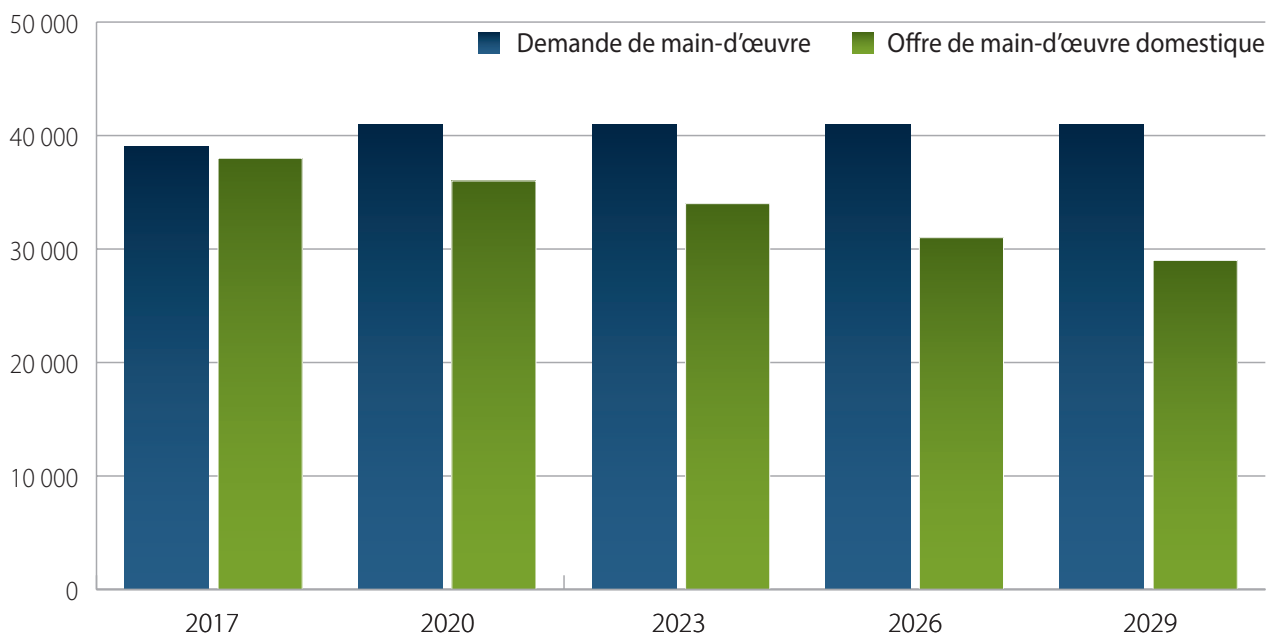
### POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **40 %** des agriculteurs de la Saskatchewan n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **52 %** des agriculteurs de la Saskatchewan s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 16 % prévoient une baisse.

pas être pourvu, à moins qu'il soit possible de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

La pénurie de main-d'œuvre s'intensifiera davantage dans certaines industries, et les deux principales industries agricoles de la Saskatchewan seront les plus durement touchées. L'industrie des céréales et des oléagineux verra son écart de main-d'œuvre passer de 890 en 2017 à 5 400 d'ici 2029. Les producteurs de bœuf, qui ont fait face à un déficit de 225 travailleurs en 2017, auront une pénurie de main-d'œuvre égale à 3 250 emplois d'ici la fin de la période de prévision. Cela représente 30 et 32 %, de la demande de main-d'œuvre pour ces industries, respectivement, en 2029.

## La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole de la Saskatchewan



## Travailleurs étrangers

Le secteur agricole de la Saskatchewan présente la plus faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers de toutes les provinces. Les travailleurs étrangers ne représentaient que 1,6 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2017, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Canada.

Le faible pourcentage de travailleurs étrangers est lié au nombre relativement important de travailleurs dans l'industrie des céréales et des oléagineux de la province. Les produits de l'industrie des céréales et des oléagineux n'apparaissent pas sur la Liste nationale des secteurs agricoles, une liste des produits agricoles tenue à jour par Emploi et Développement social Canada. Seuls les producteurs des produits figurant sur la liste sont admissibles au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et au Volet agricole, les deux principaux véhicules permettant aux exploitants agricoles d'avoir accès à des travailleurs étrangers.



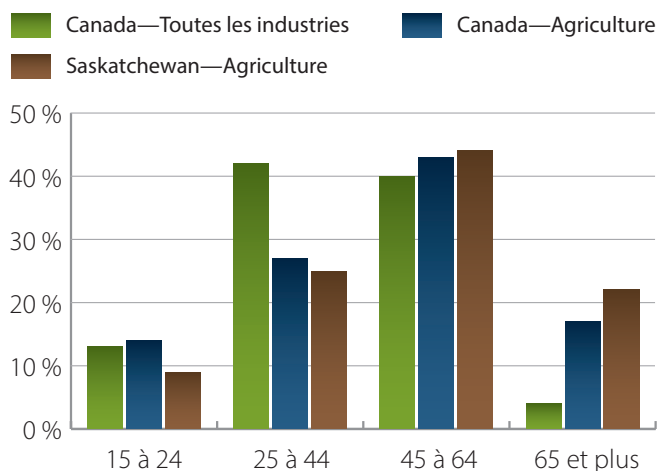
## Tendances démographiques

Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole de la Saskatchewan réduira le nombre de travailleurs disponibles au cours de la prochaine décennie.

Bien qu'un léger afflux d'immigrants d'autres pays et un nombre stable de jeunes travailleurs faisant leur entrée sur le marché du travail devraient soutenir l'offre de main-d'œuvre dans la province au cours des dix prochaines années, ces facteurs ne suffiront pas à compenser l'incidence du vieillissement de la main-d'œuvre agricole de la Saskatchewan. En 2016, 65 % de la main-d'œuvre agricole de la Saskatchewan était âgée d'au moins 45 ans, ce qui est supérieur à la moyenne canadienne de 59 % pour le secteur agricole, et bien plus élevé que la moyenne de 45 % pour l'ensemble des industries canadiennes.

La hausse des départs à la retraite sera le facteur déterminant de la réduction de l'offre de main-d'œuvre agricole dans la province pendant la période de prévision, près de deux travailleurs agricoles canadiens sur cinq (41 %) devant prendre sa retraite d'ici 2029.

### Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



## Répercussions financières

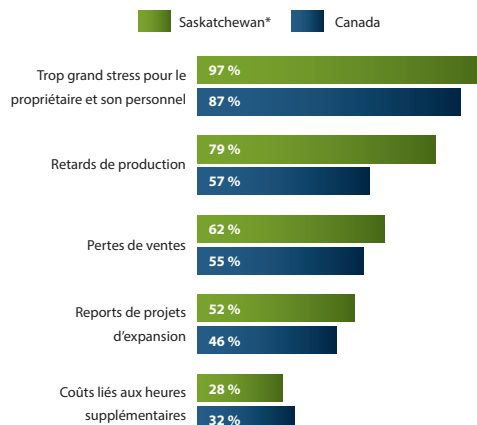
Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 1 600 emplois non pourvus dans le secteur agricole de la Saskatchewan en 2017, soit l'équivalent de 4,1 % de la main-d'œuvre totale requise. Ce pourcentage se situe au deuxième rang des plus faibles de toutes les provinces, et il est inférieur à la moyenne de 5,4 % pour l'ensemble du Canada. Il est estimé que le secteur agricole de la Saskatchewan a perdu 4,1 % de ses ventes en raison de pénuries de main-d'œuvre, un pourcentage équivalant à 574 millions de dollars. La Saskatchewan est très vulnérable aux répercussions des problèmes de main-d'œuvre, car chaque emploi non pourvu dans l'industrie des céréales et des oléagineux—le principal employeur agricole de la province—coûte 590 000 \$ en pertes de ventes à la province en moyenne.

Les producteurs agricoles de la Saskatchewan ont également mentionné d'autres problèmes découlant des pénuries de main-d'œuvre : parmi les producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, presque tous les producteurs (97 %) ont parlé d'un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, comparativement à 87 % pour l'ensemble du Canada. Les exploitants de la Saskatchewan étaient également plus susceptibles de citer les retards de production, environ quatre producteurs sur cinq dans la province (79 %) les citant comme une conséquence clé des pénuries de main-d'œuvre, comparativement à 57 % au Canada. Enfin, il convient de noter que les pénuries de main-d'œuvre ont une incidence négative sur la production et la rentabilité futures de la province, puisque plus de la moitié (52 %) des répondants ont indiqué que les plans d'expansion retardés ou annulés étaient le résultat direct du manque de travailleurs.



## Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 29 producteurs de la Saskatchewan qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

## Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole de la Saskatchewan est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

La capacité de la province à attirer et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs agricoles est entravée par l'emplacement rural des exploitations agricoles et du caractère saisonnier du travail.

## Recrutement de travailleurs

Le secteur agricole de la Saskatchewan est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays, notamment le manque de travailleurs ayant les compétences et l'expérience requises. Cependant, il fait également face à des défis uniques en matière de main-d'œuvre. Selon des recherches du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, seulement 14 % des producteurs interrogés ont indiqué qu'ils se trouvaient à proximité d'une agglomération de plus de 10 000 habitants, comparativement à 35 % pour les exploitations agricoles à l'échelle nationale. Les producteurs de la province sont donc plus susceptibles d'éprouver des problèmes liés à l'emplacement rural : 67 % ont signalé ce

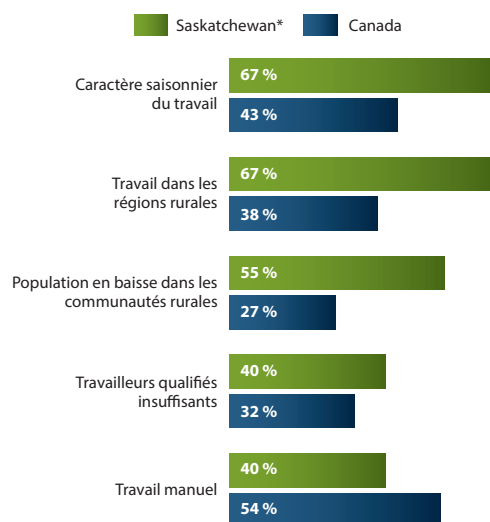


facteur comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 38 % des producteurs à l'échelle nationale. Plus précisément, le déclin des populations rurales est une préoccupation plus grande pour les producteurs de cette province. En effet, 55 % des personnes interrogées ont signalé que cela constituait un obstacle majeur au recrutement, comparativement à 27 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Les producteurs de la Saskatchewan étaient également plus susceptibles d'être préoccupés par la nature saisonnière du travail. En effet, 67 % des répondants ont mentionné qu'il s'agissait d'un problème de recrutement, comparativement à 43 % des producteurs de l'ensemble du Canada.

Il est important de noter qu'une proportion relativement plus faible de producteurs de la Saskatchewan ont signalé des problèmes de rémunération. Seulement 19 % des répondants à l'enquête dans la province ont indiqué que la perception des bas salaires était un obstacle majeur à leurs efforts de recrutement, soit la moitié du taux (38 %) des producteurs de l'ensemble du pays.

## Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 83 producteurs de la Saskatchewan.

## Maintien en poste des travailleurs

Les producteurs agricoles de la Saskatchewan éprouvent des difficultés à maintenir les travailleurs en poste. La province a non seulement un taux de roulement involontaire élevé de 5,3 % par rapport à la moyenne nationale de 2,5 %, mais elle a aussi un taux de roulement volontaire supérieur à la moyenne de 14 %, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale de 10 % du secteur. La variabilité des heures, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail en saison, constitue le principal défi des producteurs de la Saskatchewan, 71 % l'ayant indiqué comme constituant un obstacle au maintien en poste, comparativement à 62 % des producteurs de l'ensemble du Canada. Plus précisément, 45 % des producteurs de la province ont indiqué que la nature physique du travail constituait un défi important en matière de maintien en poste du personnel, tandis que 38 % d'entre eux ont déclaré trop d'heures de travail.

Sur une note plus positive, les producteurs de cette province sont également moins susceptibles de considérer la rémunération comme étant un obstacle au maintien de l'effectif : seuls 26 % des personnes sondées l'ont signalée comme étant un problème, ce qui est aussi considérablement inférieur à la moyenne nationale de 45 %.

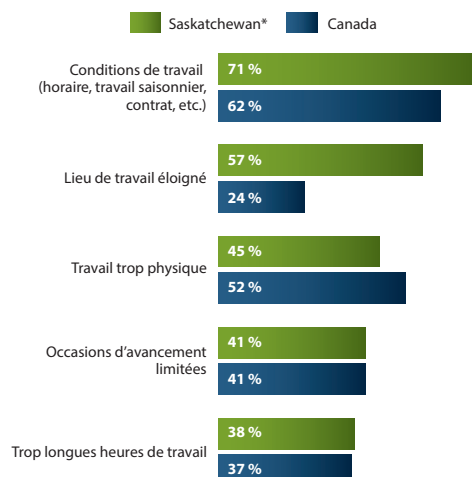
## Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole de la Saskatchewan aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, qui comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 76 % des emplois du secteur agricole de la province en 2017, et ils formeront 73 % des emplois risquant de ne pas être pourvus lorsque la pénurie de main-d'œuvre s'accroîtra. D'ici 2029, il y aura 3 800 postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture et 3 700 postes d'ouvrier agricole polyvalent supplémentaires ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.





## Défis liés au maintien en poste des travailleurs



\*Selon les réponses de 82 producteurs de la Saskatchewan.

## Conclusion

Les perspectives de production de l'industrie agricole de la Saskatchewan sont positives, mais la demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens menacent sa future rentabilité et sa croissance.

Après une décennie de déclin de la demande de main-d'œuvre, le secteur agricole de la Saskatchewan entre dans une décennie d'accroissement de la demande de main-d'œuvre. Les deux principaux employeurs agricoles de la province, l'industrie des céréales et des oléagineux et l'industrie bovine, devraient enregistrer une augmentation constante de la production d'ici 2029.

Toutefois, le bassin de travailleurs canadiens devrait suivre une tendance inverse, une perte de 8 600 travailleurs supplémentaires étant prévue en raison des départs à la retraite et d'autres facteurs. Ainsi, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre passera de 1 400 à 12 300 au cours des dix prochaines années. D'ici

2029, un emploi sur trois (30 %) du secteur agricole de la Saskatchewan risque de demeurer non pourvu, à moins qu'il soit possible de trouver un nombre suffisant de travailleurs canadiens et étrangers.

Les pénuries de main-d'œuvre ont coûté au secteur agricole de la Saskatchewan 574 millions de dollars en 2018 : à l'avenir, ces pénuries pourraient entraîner des pertes encore plus grandes et limiteront la capacité du secteur à prospérer.

La Saskatchewan est confrontée à plusieurs difficultés dans ses efforts pour augmenter sa main-d'œuvre :

- Bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en région rurale ou sont incapables de se déplacer vers les exploitations agricoles pour travailler, ce qui représente un obstacle au recrutement pour les employeurs agricoles situés dans ces régions.
- En 2016, 65 % de la main-d'œuvre agricole de la Saskatchewan était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à 45 % de la population active générale du Canada. D'ici 2029, 41 % de ces travailleurs agricoles auront pris leur retraite.
- Les exploitations agricoles de la province ont des taux de roulement volontaire et involontaire plus élevés que la moyenne.
- Le principal employeur agricole de la Saskatchewan, l'industrie des céréales et des oléagineux, n'a pas accès à la main-d'œuvre étrangère au titre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ou du Volet agricole.

Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur les points forts suivants :

- La production hautement mécanisée dans l'industrie des céréales et des oléagineux contribue à réduire la quantité de main-d'œuvre physique nécessaire pour mener à bien de nombreuses activités, ce qui peut réduire le besoin de main-d'œuvre et maintenir des taux de roulement plus faibles.



- Un léger afflux d'immigrants d'autres pays et un nombre stable de jeunes travailleurs faisant leur entrée sur le marché du travail devraient soutenir quelque peu l'offre de main-d'œuvre dans la province.
- Une communication efficace et ciblée des avantages du travail agricole pourrait permettre d'attirer davantage de jeunes travailleurs.

Le fait de remédier aux problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra à la Saskatchewan de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



## À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

### Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

### Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : [www.AgriLMI.ca](http://www.AgriLMI.ca).

## À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).





## Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

### Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack  
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker  
AGRIcarrières : Robert Ouellet  
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue  
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel  
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin  
Ag Women's Network : Katie Keddy  
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier  
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin  
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel  
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery  
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison  
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum  
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga  
Financement agricole Canada : Marty Seymour  
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg  
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman  
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda  
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane  
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

### Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba  
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.  
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta  
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan  
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario  
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse  
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick  
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard  
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture  
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457  
C : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)

Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca)  
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Alberta Pork, Fédération canadienne du mouton, Doug Chorney, Krista Connick-Todd, Vicki Dutton, Eastern View Farms, MOPANI, Lydia Schouten, Casey Vander Ploeg.